

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but – Une foi
MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN



PROJET A L'ECOUTE DU SENEGAL 2014
Enquête mobile

Round 8 : Inclusion financière

Rapport définitif

Octobre 2016



COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang SENE
Directeur du Management et de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Meïssa NDOUR
Chef du Bureau du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Macoumba DIOUF

*Ce rapport présente les principaux résultats du module « Inclusion financière » du projet « A l'écoute du Sénégal », entièrement financé par la Banque Mondiale.
Une enquête de référence a été réalisée entre novembre 2014 et janvier 2015 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elle est suivie d'enquêtes modulaires mensuelles sur le même échantillon.*

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), BP 116, Dakar, Sénégal.

Sommaire

Introduction	5
1- Les principaux fournisseurs des services financiers.....	5
2- Motif d'utilisation des services financiers	6
3- Motif de non utilisation des services financiers	7
4- Principaux canaux d'épargne et d'emprunt.....	8
- <i>Epargne</i>	8
- <i>Emprunt</i>	9
Conclusion.....	11
ANNEXE	12

Tableau synoptique du module Inclusion Financière

Round	Période	Module	Taux de couverture	Ménages	DMC	Nombre Téléenquêteurs
8	Début : 19 juillet 2016 Fin : 08 août 2016	Inclusion financière	89,10 %	1337/1500	4mn 5s	10

Macoumba DIOUF, Tidiane KAMARA, Alioune TAMBOURA

Introduction

En dépit des progrès enregistrés au cours des dernières décennies, au niveau des systèmes financiers d'Afrique subsaharienne, des millions d'africains n'ont toujours pas accès à des services financiers abordables. D'après les données de la base Global Findex de la banque mondiale, sur l'accès aux services financiers, seule 24% de la population d'Afrique subsaharienne dispose d'un compte dans une institution financière formelle.

Les résultats issus des recherches ont montré que le processus de bancarisation dans les pays en développement est lent. Cette situation est due certainement d'abord la crainte de ne disposer de suffisamment d'argent pour ouvrir un compte, puis les coûts ou frais de tenue de compte parfois assez élevés. Ainsi, ces facteurs conjugués à une conjoncture économique et sociale plus ou moins difficile, peuvent décourager plus d'un à disposer de compte bancaire et contribue même au désintéressement du système financier classique. Ce qui pourrait expliquer actuellement en partie, la forte pénétration du mobile banking.

A ce titre, et compte tenu de la complexité du phénomène de la bancarisation, le module « Inclusion financière » a été administré aux ménages pour mieux l'appréhender.

1- Les principaux fournisseurs des services financiers

Cette section cherche à identifier les principales institutions d'intermédiations financières en fonction du milieu de résidence. A l'analyse du graphique ci-dessous, le nombre de personnes disposant d'un compte dans une institution est faible et varie selon le type d'institution financière et le milieu de résidence.

Avoir un compte dans une **entreprise de téléphonie mobile** est plus cité par les sénégalais. Plus de treize personnes sur cent (13,4%) disposent d'un compte au sein d'une entreprise de téléphonie mobile. Cette proportion varie sensiblement avec le milieu résidence et est de 22,7%, 15,2% et 7,4% respectivement à Dakar urbain, dans les autres urbains et en milieu rural.

En deuxième position viennent **les institutions de microfinance** où près du huitième des sénégalais (12,1%) y disposent un compte. Ce pourcentage est plus important à Dakar urbain que dans tout autre milieu de résidence. Sur le plan national le taux de bancarisation avec les IMF est de 20,6%.

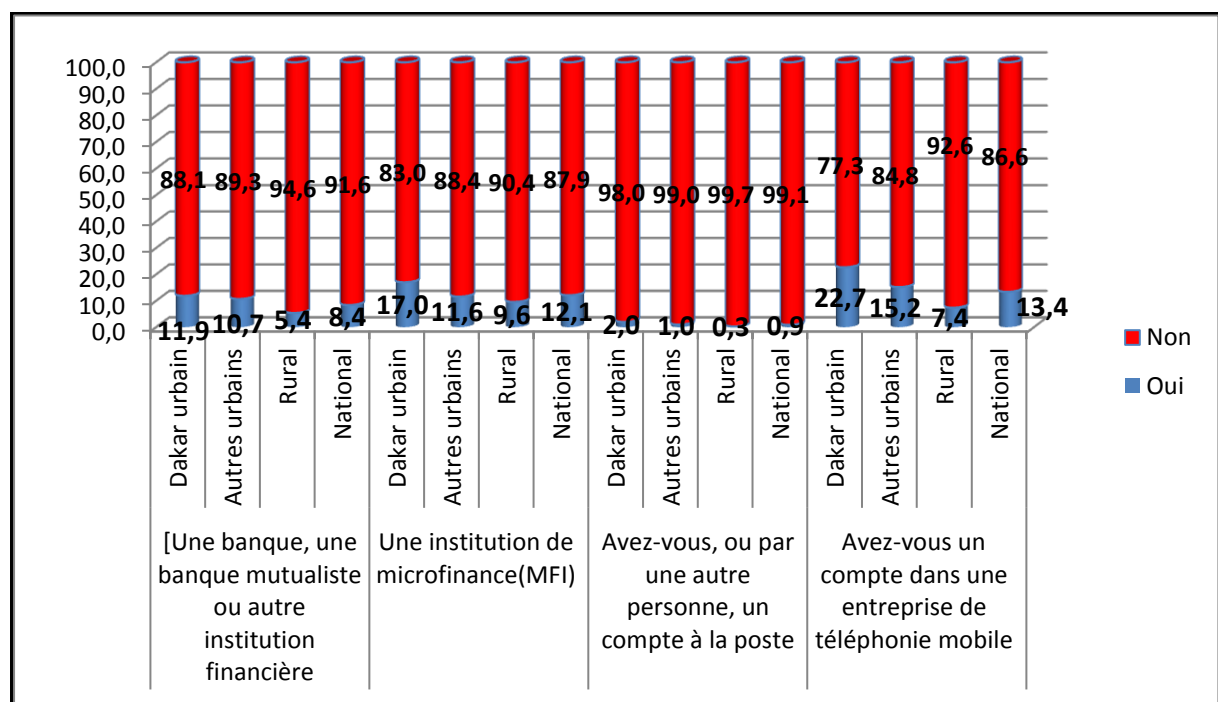
Les banques classiques se révèlent être la troisième institution financière où les personnes ont un compte. Le taux de bancarisation avec ces-banques est le rapport à la population de 18 ans et plus détenant un **compte bancaire sur la population totale âgée de 18 ans et plus**. Ce taux assez faible est estimé à 8,4%.

Ce taux est plus élevé en milieu urbain (11,9% à Dakar urbain et 10,7% dans les autres villes) qu'en milieu rural (5,4%).

Nous notons aussi que le **taux d'inclusion financière**, des personnes âgées de 18 et plus disposant d'un compte au niveau d'une banque, d'une institution de microfinance, de la poste ou dans une entreprise de téléphonie mobile, est de 29,4%.

En excluant ceux ayant un compte au sein des banques classiques, le taux d'inclusion serait estimé à 20,5%.

Graphique 1: Répartition des personnes par type d'institution financière et milieu de résidence selon la possession d'un compte



Source : ANSD, L2s, Enquête modulaire mensuel juillet /août 2016

2- Motif d'utilisation des services financiers

Les raisons d'utilisation d'un compte sont d'ordres personnels, professionnels ou les deux à la fois.

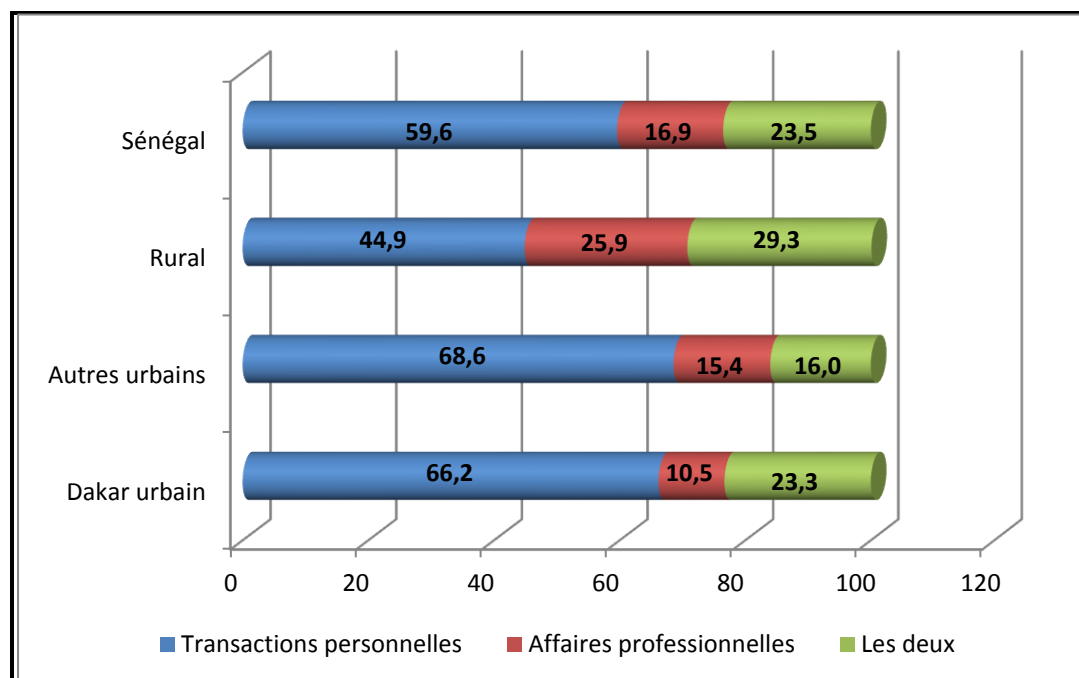
Les transactions personnelles, à elles seules, se révèlent être le motif essentiel de l'utilisation de comptes. Cette raison est évoquée par près de six (06) personnes sur dix (10) (59,6%), parmi celle qui dispose d'un compte, au niveau national.

C'est en milieu urbain que cette pratique est plus rencontrée avec 66,2% pour Dakar urbain, 68,6% dans les autres villes urbaines et 44,9% de personnes qui réalisent une transaction à l'aide de leur compte.

Environ un peu plus du sixième des personnes (16,9%) qui ont un compte, l'utilisent uniquement pour **les affaires professionnelles**. Cette situation est plus observée en milieu rural (25,9%) qu'en milieu urbain (15,4% dans autres villes urbaines et 10,5% à Dakar urbain).

Parmi les personnes détenant un compte moins du quart (23,5%) l'utilisent à la fois pour des **transactions personnelles et des affaires personnelles**. Cette proportion est de 23,3% à Dakar urbain, 16,0% dans les autres villes et 23,5% en milieu rural.

Graphique 2: Répartition des personnes par milieu de résidence selon l'utilisation des services financiers



Source : ANSD, L2s, Enquête modulaire mensuel juillet /août 2016

3- Motif de non utilisation des services financiers

Interroger sur les causes de la non disposition d'un compte dans une institution financière, 9 personnes enquêtées sur 10 (91%) ont déclaré le « **manque d'argent** » comme principale cause de non utilisation de services financiers, notamment en milieu rural (93,3%) et dans les autres zones urbaines (90,5%) sans compter ceux qui ont évoqué les frais de tenu de compte assez élevés au niveau des institutions financières (3,3%).

Tableau 1: Proportion des personnes non utilisatrices de compte par milieu de résidence selon les principales causes

Les principales causes de non disposition d'un compte	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
Institution trop éloignée	0	0,6	3,8	2,3
Institution trop coûteuse	2,8	1,6	4,1	3,3
Absence de documents nécessaires pour ouvrir un compte	3	3,1	3,3	3,2
Absence de confiance	1,5	1,9	2,1	1,9
Manque d'argent	85,9	90,5	93,3	91
raisons religieuses	0	0,1	0,4	0,2
Un membre de la famille a déjà un compte	0,4	0,3	0,2	0,2
Autre	9,9	4,2	3,1	4,8

Source : ANSD, L2s, Enquête modulaire mensuel juillet /août 2016

4- Principaux canaux d'épargne et d'emprunt

- Epargne

L'épargne correspond à la partie du revenu d'un ménage ou d'une entreprise qui, durant une période donnée, n'est pas affecté à la consommation pour parer éventuellement aux imprévus ou effectuer des dépenses ultérieures. Il existe différentes manières d'épargner. Elle peut être confiée à un organisme financier ou garder à la maison ou même aux tontines. L'épargne permet aux ménages de disposer des fonds nécessaires pour effectuer des achats et les transactions courantes, d'accumuler un capital pour financer des activités économiques. Plus la capacité d'épargne est importante, plus l'accès aux différents services financiers devrait être facile.

Les résultats de l'enquête révèlent les difficultés pour la majorité de la population à épargner. La thésaurisation est le mode d'épargne le plus utilisé. En effet, 34,5% et 29,9% des personnes enquêtées ont respectivement déclarées avoir épargnées de l'argent dans «**un club d'épargne informel (tontine, cagnotte, etc.)**» et «**à la maison**» au cours des 12 mois précédents l'enquête. L'épargne dans une institution financière demeure relativement faible, même si à Dakar urbain une personne sur cinq (21,7%) a épargné dans une «**institution financière (banque, une banque mutualiste, coopérative)**».

S'agissant de l'épargne via les **institutions de microfinance** elle est plus accentuée en milieu rural où près de 3 personnes sur 10 sont concernées, alors qu'en milieu urbain cette situation concerne une personne enquêtée sur cinq.

Concernant les motifs, plus de la moitié des personnes enquêtées (54,6%) ont déclaré avoir épargné pour de **futures dépenses en éducation, mariage, achat important, intrants agricoles** et **vieillesse** sur la même période.

La même situation est remarquée concernant le motif d'épargne pour **se prémunir des situations d'urgence** ou d'une **période de difficulté financière** (66,1%).

Tableau 2: Proportion des personnes par milieu de résidence selon les canaux d'épargne utilisés

Canaux d'épargne utilisés par les ménages	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
Dans une institution financière (banque, une banque mutualiste, coopérative)	21,7	12,4	17,6	17,9
A la poste	2	2,7	0,5	1,7
Dans une institution de microfinance	19,1	21	27,6	22,4
Dans une entreprise de téléphonie mobile	12,8	3,2	2,8	5,7
Chez un membre de la famille/ami/collègue	8	7,4	6,4	7,1
Un club d'épargne informel (tontine, cagnotte, etc.)	29,9	32,3	30,7	30,8
A la maison	34,5	26,6	24,8	27,9

Source : ANSD, L2s, Enquête modulaire mensuel juillet /août 2016

- **Emprunt**

L'emprunt est une opération consistant, pour une personne physique ou morale, à solliciter auprès d'un établissement financier ou de crédit la mise à disposition d'une somme d'argent pour une durée spécifiée et à un taux déterminé.

Comme dans le cas de l'épargne, la sollicitation des institutions financières pour emprunter de l'argent est restée assez faible (17,9%) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Les principaux canaux utilisés par les personnes pour emprunter de l'argent sont : «**chez un membre de la famille/ami/collègue**» (46,6%) et dans «**un magasin pour un paiement en plusieurs fois ou un achat à crédit**» (20,9%). Le premier est plus important en milieu rural où la moitié des personnes enquêtées sont concernées (51,1%), tandis que le second est plus accentué à Dakar urbain (30,2%).

Les personnes ayant déclaré avoir emprunté de l'argent dans une «**institution financière (banque, une banque mutualiste, coopérative)**», dans une «**institution de microfinance**» et dans une «**entreprise de téléphonie mobile**» sont estimées respectivement à 3,2%, 6,1% et 0,7%.

L'argent emprunté va servir principalement pour l'**achat de la nourriture** (58,9%), pour une **urgence (35,6%)** et pour une **raison de santé** (17,9%). L'emprunt de l'argent pour **monter une affaire** est déclaré par 1 ménage sur 10 quel que soit le milieu de résidence.

Par ailleurs, on note qu' à Dakar urbain emprunter de l'argent pour **payer des frais de scolarité** (11,2%) ou pour **acheter du crédit téléphonique** (12,1%) a été souvent évoqué par les personnes enquêtées.

Tableau 3: Proportion des personnes par milieu de résidence selon les canaux d'emprunts utilisés

Canaux utilisés par les ménages pour emprunter	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
Dans une institution financière (banque, une banque mutualiste, coopérative)	1,9	4,7	3,4	3,2
Dans une institution de microfinance	7,3	4,8	6	6,1
Dans une entreprise de téléphonie mobile	1,2	0,8	0,4	0,7
Chez un membre de la famille/ami/collègue	42,2	42,2	51,1	46,6
Une autre personne privée (un prêteur informel)	0,9	2,3	3,4	2,5
Un club d'épargne informel (tontine, cagnotte, etc.)	4,9	8,7	11,2	8,9
Votre employeur	2,3	1,6	0,3	1,1
Un magasin pour un paiement en plusieurs fois ou un achat à crédit	30,2	18,9	16,5	20,9

Source : ANSD, L2s, Enquête modulaire mensuel juillet /août 2016

Conclusion

L'analyse des données a fait ressortir un accès faible des personnes aux institutions financières, ainsi que des caractéristiques individuelles dans le mode d'utilisation ou non des services financiers par les adultes **âgés de 18 ans et plus**.

En effet, pour l'accès, seuls 13,4%, 12,1% et 8,4% des adultes disposent respectivement d'un compte au sein d'une entreprise de téléphonie mobile, d'une institution de microfinance et d'une banque. Environ six personnes sur dix (59,6%) détiennent un compte pour des raisons personnelles. Et cette situation est plus observée en milieu urbain.

Les motifs de non détention de compte sont essentiellement dus au manque d'argent. Ce facteur est évoqué par 9 personnes sur dix (91%), et encore davantage en milieu rural.

La thésaurisation (garder l'argent à la maison ou dans un club d'épargne informel comme les tontines, cagnottes, etc.) est la forme d'épargne la plus courante. Cette pratique est observée chez 27,9% des adultes gardant de l'argent à la maison et chez 30,8% de ceux-ci épargnant dans un club informel.

Quand les personnes font face à un besoin de financement, généralement elles font recours à un membre de la famille/ami/collègue (46,6%) ou à un magasin pour un paiement en plusieurs fois ou un achat à crédit (20,9%).

ANNEXE

Tableau 4 : Proportion des personnes par milieu de résidence selon les formes d'utilisation de l'argent épargné

Utilisation de l'argent épargné	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
De futures dépenses pour l'éducation, un mariage, un achat important, des intrants agricoles, la vieillesse	45,1	54,7	61,5	54,6
Une situation d'urgence ou une période où vous aurez un revenu moindre	67	72,3	62,4	66,1

Source : ANSD, L2s, Enquête modulaire mensuel juillet /août 2016

Tableau 5: Proportion des personnes par milieu de résidence selon les formes d'utilisation de l'argent emprunté

Utilisation de l'argent emprunté	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
Monter une affaire	13,5	14,1	13,1	13,4
Payer des frais de scolarité	11,2	5,5	7,3	7,9
Un mariage, baptême	4,5	3,4	11	7,6
Un enterrement	2,4	1,1	1,5	1,6
De la nourriture	57,3	53,4	62,2	58,9
Une urgence	52,3	30,2	29,2	35,6
Une raison de santé	23,7	19,3	14,3	17,9
Régler des dettes	5,6	7,1	2,9	4,5
Acheter votre maison ou un terrain	0,5	0,3	0,3	0,3
Acheter des matériaux ou services pour construire, agrandir ou rénover votre maison	2,7	4,4	1	2,2
Acheter des intrants agricoles ou de la nourriture pour les animaux	0,2	2,5	12,4	7
Acheter du crédit téléphonique	12,1	0,7	1,6	4,2
Autre à préciser	6,8	9,2	4,3	6

Source : ANSD, L2s, Enquête modulaire mensuel juillet /août2016